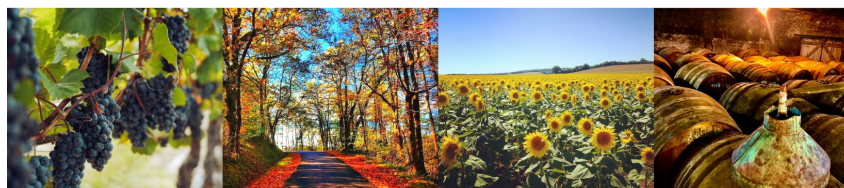


Communauté de communes



www.armagnacadour.fr

LETTRE D'INFORMATION #1



Une lettre d'information numérique pour mieux se connaître par Thibault Renaudin Vice Président communication et de l'attractivité du territoire

Nous sommes très heureux de vous faire parvenir cette première Lettre d'Information de notre Communauté de Communes Armagnac Adour. Avec ce nouvel outil mensuel, nous souhaitons renforcer le lien entre les citoyens, les acteurs du territoire et notre institution communautaire. Chaque mois nous publierons trois informations sur l'actualité de la Communauté de Communes, quelques chiffres sur le budget communautaire et nous mettrons en avant un acteur du territoire. La vice présidence communication et attractivité du territoire dont j'ai la charge a trois grandes priorités

Mieux faire connaître notre institution et ses décisions auprès des habitants, des élus, des entreprises, des associations.. Et ce, en créant et en diversifiant les canaux d'informations (journal, newsletter, réseaux sociaux..).

Valoriser les réussites et les talents de notre territoire et développer le sentiment d'appartenance.

Faire connaître le dynamisme et les atouts de notre communauté de communes en dehors de ses frontières afin de renforcer notre attractivité.

Notre nouvelle stratégie communication



Centre Intercommunal de Santé Armagnac Adour par Marie-Claire Flogny Vice Présidente en charge de l'Action Sociale

Le Centre Intercommunal de Santé Armagnac Adour (CISAA) de la Communauté de Communes Armagnac Adour est destiné à permettre à la population d'accéder à une offre de soins complémentaires et non concurrentielle de l'offre de soins libérale déjà existante

Dans ce cadre, et tout en respectant le libre choix de l'assuré, le CISAA assurera une prise en charge globale des patients par des activités de soins sans hébergement, des actions de santé publique, de prévention et d'éducation pour la santé.

Structure de proximité se situant au plus près des assurés et de leurs besoins, il participera à l'accès de tous à la prévention et à des soins de qualité. Il pratiquera le tiers payant et s'engage à respecter les tarifs conventionnels.

En savoir plus sur le Centre Intercommunal de Santé Armagnac Adour



Les actualités travaux avec Eric Darroux Vice Président en charge de la Voirie

Dans le cadre de la valorisation des centres bourgs, des projets de réaménagement sur les communes d'Aignan et de Riscle ont été programmés et réalisés.

·**Riscle** : la rue Daudirac a été remodelée avec l'objectif d'un cheminement piéton doux comprenant un espace partagé piéton / véhicule.

·**Aignan** : la rue St Saturnin sera réaménagée avec la mise en valeur d'un espace partagé, végétalisé qui renforcera la perspective jusqu'à l'église St Saturnin.

·**Viella** : les travaux de rénovation sur l'école maternelle permettront d'intégrer sur un seul site l'école élémentaire tout en améliorant l'accessibilité.

En savoir plus sur le service Voirie



L'INFO BUDGET DU MOIS par Christian Jelonch Vice Président en charge des Finances

LE PROJET SANTE EN SIX OU PLUTOT « CIS » CHIFFRES
CIS = Centre Intercommunal de Santé

- **0,6** ; c'est le nombre de médecins pour 1000 habitants au niveau de la communauté de communes ARMAGNAC ADOUR (2,45 pour le GERS) ;
- **259719 euros** ; cela représente le montant total de l'investissement (acquisition du local sur RISCLE, travaux de rénovation et achat de divers matériels) ;
- **80%** ; cela correspond à la part des subventions (Etat, Région, Département, Agence Régionale de Santé) dans le plan de financement ;
- **140000 euros** ; c'est le coût moyen annuel d'un médecin salarié (rémunération, secrétariat, diverses charges) ;
- **86%** ; c'est le pourcentage des frais de personnel dans le total des charges de fonctionnement du budget annexe CIS ;
- **80000 euros** ; c'est l'estimation de la subvention du budget principal CCAA pour équilibrer les comptes du CIS sur le premier exercice.

En savoir plus sur le budget 2021

#VivreArmagnacAdour, avec & pour nos producteurs locaux

Tous les mois, la Communauté de Communes Armagnac Adour met en avant des producteurs locaux de notre territoire. Gastronomie, œnologie, maraîchage, la mise en valeur de notre territoire est une priorité.



Bonjour Jean-Pascal, en quelques mots, présentez-vous :

« J'ai 58 ans et je suis agriculteur, éleveur à Fustérouau, petit village du centre de notre Communauté de Communes Armagnac Adour. Je suis installé ici depuis 1985. »

Racontez-nous votre histoire :

« J'ai une exploitation agricole où j'éleve des bovins de race charolaise. J'aime la qualité de cette viande maigre et tendre. Je suis également sélectionneur c'est-à-dire que j'engraisse et je finis tous mes animaux. Mis à part mon troupeau, je possède 70 hectares de culture pour les nourrir. On peut trouver du maïs et des céréales, et le surplus est à la revente. »

Être agriculteur en temps de crise :

« Avant la crise de la COVID-19, je vendais toutes mes vaches de réforme, c'est-à-dire les vaches de race, dans la restauration à Toulouse. Je valorisais très bien mes animaux ce qui m'a permis de rémunérer un salarié sur mon exploitation. Aujourd'hui, je me suis retourné vers les ventes directes avec une vache tous les deux ou trois mois pour malgré tout continuer à valoriser mes bêtes. Je travaille aussi avec des partenaires locaux et des départements limitrophes. »

[Lire la suite...](#)

[Toute l'actualité de la Communauté de Communes Armagnac Adour sur armagnacadour.fr](#)

1 Lotissement du Bourdalat
32400 Riscle
ccaa@armagnacadour.fr
05 62 69 86 43



Les informations diffusées font l'objet d'un traitement informatique par la Communauté de Communes Armagnac Adour.

Les données personnelles vous concernant sont conservées jusqu'à l'exécution de la demande explicitée, sont uniquement exploitées dans le cadre de la Newsletter.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au « Règlement (UE) Général sur la Protection des Données » du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Pour l'exercice de ce droit, vous êtes invité(e) à vous adresser par courriel à l'adresse suivante ccaa@armagnacadour.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

[ou se désinscrire](#)



© 2021 Communauté de communes armagnac adour